

*Mission Permanente de la République
du Tchad auprès des Nations Unies
129 East 36th Street, New York, N.Y. 10016
Tel. (212) 986-0980/0262 Fax: (212) 986-0152*



*Permanent Mission of the Republic
of Chad to the United Nations
129 East 36th Street, New York, N.Y. 10016
Tel. (212) 986-0980/0262 Fax: (212) 986-0152*

Unité – Travail – Progrès

**DISCOURS DE S.E. L'AMBASSADEUR CHERIF MAHAMAT ZENE, MINISTRE DES
AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE, DE LA COOPERATION
INTERNATIONALE ET DE LA DIASPORA DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD A LA
73^{EME} SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES.**

(New-York, le 28 septembre 2018)

**Madame la Présidente de l'Assemblée Générale ;
Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation ;
Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies ;
Distingués Délégués ;
Mesdames et Messieurs ;**

Qu'il me soit permis, avant tout propos, d'adresser, au nom de SEM IDRIS DEBY ITNO, Président de la République du Tchad, Chef de l'Etat, les vives et chaleureuses félicitations, ainsi que les vœux de plein succès de la délégation tchadienne, à S.E Madame Fernanda Espinosa Graces, pour sa brillante élection à la présidence de la 73^{ème} Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Le Tchad l'assure de son soutien dans l'accomplissement de sa noble mission.

De même, voudrais-je exprimer nos sincères remerciements et notre haute appréciation à son prédécesseur, S.E.M Miroslav Lajcak, pour la qualité du travail abattu et les résultats probants obtenus durant son mandat.

Je voudrais également saluer, au nom du Tchad, le leadership de M. Antonio Guterres, Secrétaire Général des Nations Unies, et son engagement sans cesse réaffirmé en faveur du renforcement du rôle de l'ONU et de la promotion de son partenariat avec les organisations régionales, notamment l'Union Africaine.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Le Tchad se félicite de la pertinence du thème de la présente session de notre Assemblée Générale, intitulé : « Dialogue et renforcement du Multilatéralisme comme catalyseur pour le bien-être de toutes les personnes et pour une planète durable ». Le choix de ce thème se justifie à plus d'un titre dans un monde en perpétuelle mutation, confronté aux graves conséquences du changement climatique, des conflits et des crises, du sous-développement, des flux migratoires sans précédent, des replis identitaires et communautaires.

Devant un monde si profondément troublé et exposé à des périls aussi variés et sérieux, l'humanité n'a pas d'autre choix que de s'unir davantage autour des valeurs universelles partagées sous-tendant la création de l'Organisation des Nations Unies, creuset des nations et des peuples du monde aspirant à vivre ensemble dans la paix, le respect mutuel, la solidarité, la complémentarité et la communauté de destin. Notre avenir et celui des générations futures dont nous sommes responsables, en dépendent.

Plus que partout ailleurs, l'Afrique en général, et les pays du Sahel en particulier, éprouvent les effets pervers conjugués de tous les fléaux que j'ai indiqués plus haut. Mon pays, le Tchad, entouré des foyers des conflits et des crises, dans une région caractérisée par l'expansion du terrorisme, les trafics illicites de tous genres, y compris la traite des êtres humains liée à l'immigration clandestine, la criminalité transnationale organisée, la sécheresse et l'avancée du désert, s'en trouve profondément affecté.

Partant de la ferme conviction qu'il ne peut y avoir de développement, ni de paix et de stabilité sans la sécurité, le Tchad, malgré ses maigres ressources, s'est vu obligé de s'engager sur plusieurs fronts dans la lutte contre le terrorisme dans le bassin du Lac-Tchad et le Sahel. En dépit d'immenses sacrifices consentis, individuellement et collectivement avec les pays de la

sous-région, la menace terroriste est toujours présente, implacable, compromettant tous nos efforts de développement.

Les groupes terroristes alliés aux vastes réseaux criminels des trafiquants en tous genres, puissamment armés et disposant d'importants moyens financiers, continuent de mettre à rude épreuve nos capacités individuelles de riposte, sans compter l'effort qu'exigent parallèlement les autres défis sécuritaires comme le mercenariat, la circulation et la prolifération des armes, le braconnage, la déforestation, la piraterie, les conflits liés à la dégradation de l'environnement.

Certes, l'engagement collectif et la détermination des Etats membres de la Commission du Bassin du Lac-Tchad, dans le cadre de la Force Multinationale Mixte (FMM), ont permis de défaire militairement le groupe terroriste BOKO HARAM ; même s'il conserve encore des capacités de nuisance certaines. Les pays membres du G-5 Sahel en font autant pour faire face aux autres groupes terroristes actifs dans cette zone avec leur base arrière dans le Sud libyen.

La lutte antiterroriste engagée, avec détermination, par nos Etats, les moins nantis du monde, tant dans le cadre de la Force Multinationale Mixte que dans celui du G-5 sahel, est conduite au nom et dans l'intérêt de tous nos Etats. A ce titre, elle mérite, un tant soit peu, l'attention et le soutien de la communauté internationale, plus par l'action que par des déclarations et des promesses souvent non tenues.

La paix et la sécurité sont essentielles pour le progrès à long terme et le développement durable. La stabilité d'une région présente des avantages d'une portée considérable pour les régions voisines et au-delà, d'où la nécessité d'une approche globale et d'une action collective cohérente et coordonnée susceptible de s'attaquer aux causes profondes du terrorisme et des conflits dont, entre autres, la pauvreté, l'ignorance et le sous-développement.

A cet égard, je réitère avec insistance l'appel lancé par les Chefs d'Etat de cinq pays membres du G-5 Sahel lors de leur Sommet tenu le 06 février dernier à Niamey au Niger, demandant aux membres du Conseil de Sécurité de placer la Force conjointe du G-5 Sahel, destinée à combattre le péril terroriste, sous le chapitre VII de la Charte des Nations Unies aux fins de lui assurer un financement pérenne et un mandat à la hauteur de la portée internationale de la menace. L'opérationnalisation, la montée en puissance et l'efficacité de cette force dépendent largement et fondamentalement de la mobilisation des ressources prévues à cet effet.

Aussi, voudrais-je renouveler à M. Antonio Guterres, Secrétaire Général de l'ONU, nos sincères remerciements pour son engagement constant, sa position de principe et son plaidoyer en faveur de cette demande légitime du G-5 Sahel.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Le Tchad, dans sa marche vers le développement socio-économique, gage de paix, de stabilité et de sécurité, et tirant les leçons des expériences du passé et du présent, entend dorénavant accorder la priorité dans ses partenariats, aux résultats concrets, mesurés en termes d'amélioration des conditions de vie de ses populations.

Dans cette optique, nous saluons la réforme en cours du système d'appui au développement des Nations Unies visant à sortir de l'approche d'assistanat pour mettre l'accent sur la résilience par le développement durable. Nous espérons que cette nouvelle approche prendra en compte la nécessité d'une concertation régulière, la prise en compte des besoins réels du pays et de ses priorités dans le choix des projets, une implication du Gouvernement dans la mise en œuvre et le suivi/évaluation des projets, ainsi que la simplification des procédures de validation des projets et de décaissements des fonds.

Dans la même veine, nous accueillons favorablement l'approche consistant à revisiter la Stratégie des Nations Unies pour le Sahel à travers le Plan de Soutien au Sahel. A ce sujet, nous soulignons également la nécessité d'impliquer fortement les pays concernés dans le processus de revue et de prendre en compte leurs priorités.

Malgré les multiples défis sécuritaires, environnementaux et socio-économiques, le Tchad a initié, dès 2015, l'élaboration de deux documents sur son développement à moyen et long termes. Il s'agit de la « vision 2030 le Tchad que nous voulons » avec son premier plan quinquennal, Plan National de développement 2017-2021 dans l'optique des objectifs de développement durable (ODD). La validation, en juillet 2017, par le gouvernement de ces deux documents, a été suivie par la présentation du Plan National de Développement (PND) à la Table Ronde de Paris en septembre 2017.

Je saisi l'occasion qui m'est offerte, pour lancer, au nom du gouvernement, un vibrant appel à tous nos partenaires pour concrétiser les annonces de financement faites lors de ladite Table Ronde. La tenue de ces promesses est vitale pour le Tchad.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Le Gouvernement de la République du Tchad, conscient du rôle éminent des femmes dans le processus du développement du pays, a pris à bras-le-corps la problématique genre qui constitue une composante essentielle et une priorité de premier plan dans la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques. A cet effet, SEM IDRIS DEBY ITNO, Président de la République, Chef de l'Etat, a institué par une loi adoptée le 22 mai 2018, un quota obligatoire de 30% réservé aux femmes dans toutes les fonctions nominatives et électives, avec pour objectif ultime d'atteindre progressivement la parité. Ce quota est déjà effectif dans son application.

En outre, des mesures spécifiques visant à assurer l'épanouissement de la femme ont été prises dont, entre autres, la promotion de l'éducation des filles et l'adoption d'une loi interdisant leur mariage précoce. Cette loi fixe l'âge minimum du mariage à 18 ans, et prévoit une peine d'emprisonnement allant de 5 à 10 ans pour ceux qui violent cette disposition.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Le Bassin conventionnel du Lac-Tchad est le lieu où sont visibles les conséquences dramatiques de l'effet conjugué des attaques terroristes et du changement climatique sur les populations vulnérables victimes de ces deux fléaux et sur l'environnement.

Autour du Lac-Tchad, faut-il le rappeler, vivent plus de 45 millions des personnes d'origine diverse qui subissent de plein fouet les conséquences de l'assèchement du Lac Tchad portant gravement atteinte à leurs moyens de subsistance et limitant drastiquement leurs capacités de résilience. La superficie de ce lac est passée de 25.000 Km² il y'a 40 ans à moins de 2.500 Km² et le risque de sa disparition est bien réel. Les efforts de quatre pays riverains et des autres membres de la Commission du Bassin du Lac-Tchad visant à le sauver sont à eux seuls loin de répondre à l'immensité de la tâche.

La disparition progressive de ce Lac constitue une catastrophe écologique de grande portée avec de graves conséquences sur la sécurité alimentaire et la stabilité dans le Sahel, comme le prouvent la raréfaction des ressources naturelles et le développement de la menace terroriste.

C'est pourquoi, la Communauté internationale, dans son ensemble, doit se mobiliser pour engager un plaidoyer fort en faveur de son sauvetage en appuyant l'initiative conjointe de l'UNESCO et de la Commission du Bassin du Lac Tchad visant à inscrire le Lac-Tchad comme une réserve de biosphère et un site du Patrimoine mondial.

La communauté internationale est capable et doit aider à réaliser ce noble objectif qui s'intègre bien dans l'Agenda 2030 pour le développement durable.

A cet égard, le Tchad lance, une fois de plus, un appel pressant à la mise en œuvre des engagements pris par toutes les parties dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat et le Plan d'Action d'Addis-Abeba de l'Agenda 2030.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

La gestion des migrations reste l'un des plus grands défis de notre époque. Des milliers de migrants africains, poussés par le désespoir, tentent sans cesse de rejoindre l'Europe, au risque de leur vie. Le flux des migrants est loin de tarir tant que persistent les causes profondes de la migration dont, entre autres, la pauvreté, le sous-développement, les conflits, le manque des perspectives pour la jeunesse africaine.

A cela s'ajoutent des facteurs comme la pression démographique et les effets pervers des changements climatiques accentuant davantage la vulnérabilité des sociétés africaines.

En l'absence de mécanisme durables de gestion idoine des migrations tenant compte des causes profondes de ce phénomène, nous ne parviendrons jamais à mettre un terme à la tragédie des milliers de personnes périssant en mer ou dans le désert, ni à des scènes d'une autre époque comme la vente aux enchères des migrants africains comme esclaves.

A cet égard, nous devons tous engager un effort conséquent de développement économique et social en faveur des pays d'origine et de transit des migrants pour stabiliser la situation. Une meilleure coopération avec ces pays est le meilleur moyen pour limiter l'immigration illégale.

De même, des mesures urgentes doivent être prises pour aider ceux qui sont actuellement enfermés dans des camps de transit ou qui sont en proie à l'esclavage ou à des situations de violence grave. Nous devrions interpeller collectivement les États dans lesquels les migrants subissent ces violences pour qu'ils respectent leurs droits élémentaires et rendent conformes à l'état de droit leurs méthodes de gestion des migrants.

Le meilleur moyen pour nous tous de relever les défis de la migration est de mettre en place des mécanismes souples de migration légale et de considérer ce phénomène existant depuis la nuit des temps, comme un facteur de rapprochement des peuples et non comme une menace.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Sur le plan continental et international, le Tchad, tout en restant préoccupé par la persistance des foyers de conflits ci et là, salue les progrès enregistrés dans certains pays.

En **République Centrafricaine**, le Tchad salue l'engagement des autorités centrafricaines et de 14 groupes armés dans la voie du dialogue sous l'égide du Panel de l'initiative africaine pour la paix et la réconciliation. Le Tchad réaffirme son soutien à cette initiative portée par l'Union Africaine et appuyée par l'ensemble de la communauté internationale. Le retour de la confiance et l'amorce d'une véritable réconciliation sont à la portée du peuple frère centrafricain. Nous demandons à tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux de fournir les moyens nécessaires à la mise en œuvre de l'Initiative africaine.

Au Mali, le Tchad salue la tenue avec succès des élections présidentielles apaisées, et renouvelle ses félicitations à **SEM IBRAHIM BOUBAKAR KEITA**, pour sa brillante réélection qui traduit l'adhésion du peuple malien au processus politique en cours et à la paix. Le Tchad encourage toutes les parties prenantes maliennes à la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix, et réaffirme son engagement à accompagner le Mali dans la phase de sa stabilisation.

Au Soudan du Sud, le Tchad salue l'Accord de paix récemment signé à Addis-Abeba par les acteurs sud-soudanais et félicite l'IGAD pour les fruits de ses efforts inlassables. Le Tchad exhorte toutes les parties à l'Accord à le mettre en œuvre de bonne foi.

Le Tchad se félicite également de l'évolution très positive dans la Corne de l'Afrique marquée par le rapprochement entre **l'Ethiopie et l'Erythrée**, ainsi qu'entre celle-ci et **Djibouti**, et souhaite voir ce processus se consolider davantage.

En Libye, le Tchad invite toutes les **parties libyennes** à privilégier le dialogue et la réconciliation à l'affrontement armé. Nous les encourageons à faire preuve de dépassement, de bonne volonté et de bon sens pour tourner la page de la violence. A cet égard, la communauté internationale doit faciliter le dialogue et la réconciliation inclusive comme une priorité immédiate en vue de restaurer la paix et organiser à terme des élections crédibles, transparentes et apaisées.

Il convient de rappeler que la crise libyenne a des graves conséquences sécuritaires sur les pays voisins dont le Tchad à cause du chaos régnant dans le sud libyen, une zone de non-droit, servant de repaire aux groupes terroristes, aux bandes des mercenaires et aux trafiquants en tous genres. A cet égard, nous invitons tous nos partenaires à appuyer les efforts entrepris par la Libye, le Niger, le Soudan et le Tchad dans le cadre de l'Accord signé le 31 mai dernier à N'Djamena entre les quatre pays pour sécuriser leurs frontières communes.

Au Yémen, le Tchad réaffirme son soutien aux efforts des Nations Unies visant à promouvoir une solution politique à la crise, et exhorte instamment les acteurs yéménites concernés à privilégier le dialogue et à se conformer aux résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité de l'ONU.

En Syrie, le Tchad réitère son soutien aux efforts de médiation des Nations Unies, et appelle les parties au conflit à abréger les souffrances qu'elles infligent à leur peuple depuis plus de 7 ans en mettant un terme à la violence et en s'engageant résolument dans la voie du dialogue et de réconciliation. Le Tchad demande aux belligérants de respecter le droit international humanitaire et de faciliter l'acheminement de l'aide destinée aux populations civiles.

S'agissant du conflit israélo-palestinien, le Tchad réitère son attachement à la solution des deux Etats vivant côte-à-côte dans la paix, la stabilité et la sécurité dans leurs frontières d'avant 07 juin 1967 avec Jérusalem Est comme capitale de la Palestine.

A Cuba, le Tchad note avec préoccupation la dégradation des relations de ce pays avec les **Etats-Unis**, et encourage les deux parties à poursuivre le processus de normalisation de leurs relations. Le Tchad réitère son appel à la levée de l'**embargo** imposé à Cuba.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Je ne saurais conclure mon propos, sans aborder la question de la réforme de l'ONU, notamment celle du Conseil de sécurité, qui demeure une préoccupation permanente majeure pour l'Afrique. Le Tchad souligne l'urgence de réparer l'injustice faite à l'Afrique en accélérant la réforme tant attendue pour refléter les réalités de notre monde d'aujourd'hui dans le système des Nations Unies.

La position commune africaine sur ce point mérite d'être prise en compte par tous les Etats membres de l'ONU si l'on veut réellement associer l'Afrique à la gouvernance du monde. Qu'on le veuille ou non, l'Afrique du 21^{ème} siècle est incontournable et sa voix doit compter pour le reste du monde.

Je vous remercie de votre aimable attention.